

COMMUNE D'ANCINNES

Tarifs 2021

En vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021

Délibération du conseil municipal du 17/12/2020

LOCATION CENTRE CULTUREL

		COMMUNE		HORS COMMUNE		CAUTION	
		Habitants Entreprises	Associations	Habitants Entreprises	Associations	Caution Salle	Caution Ménage
SALLE A (Centre culturel + Bar)							
Réunion et vin d'honneur	08h00 - 12h00	50 €	Gratuit	80 €	65 €	500 €	150 €
	08h00 - 14h00						
	12h00 - 20h00						
	12h00 - 01h00						
	14h00 - 20h00						
	14h00 - 01h00						
	20h00 - 01h00						
Forfait journée (08h00 - 08h00)	100 €	Gratuit	130 €	115 €			
Événement privé	08h00 - 12h00	80 €	Gratuit	110 €	100 €	500 €	150 €
	08h00 - 14h00						
	12h00 - 20h00						
	12h00 - 01h00						
	14h00 - 20h00						
	14h00 - 01h00						
	20h00 - 01h00						
Forfait journée (08h00 - 08h00)	120 €	Gratuit	170 €	150 €			
Forfait week-end (Du samedi 08h00 au lundi 08h00)	200 €	Gratuit	250 €	220 €			
		Entreprises	Associations	Entreprises	Associations		
Événement public	08h00 - 12h00	120 €	Gratuit	150 €	120 €	500 €	150 €
	08h00 - 14h00						
	12h00 - 20h00						
	12h00 - 01h00						
	14h00 - 20h00						
	14h00 - 01h00						
	20h00 - 01h00						
Forfait journée (08h00 - 08h00)	150 €	Gratuit	200 €	170 €			
Forfait week-end (Du samedi 08h00 au lundi 08h00)	250 €	Gratuit	300 €	270 €			

Salle A = Centre culturel + Bar

Salle B = Salle A + Cuisine

**Le créneau horaire choisi correspondra au temps de présence dans la salle (dépôt de matériel, installation, nettoyage et rangement). En dehors des créneaux réservés, la présence du réservataire n'est pas autorisée. Lors d'une location en « Forfait week-end », si le bénéficiaire le demande et si la salle est disponible, une remise de clés peut être envisagée le vendredi en fin de journée, la confirmation lui sera transmise le mercredi avant le week-end de location.*

LOCATION CENTRE CULTUREL

		COMMUNE		HORS COMMUNE		CAUTION	
		Habitants Entreprises	Associations	Habitants Entreprises	Associations	Caution Salle	Caution Ménage
SALLE B (Salle A + Cuisine)							
Evénement privé	08h00 - 12h00	120 €	Gratuit	200 €	180 €	1 000 €	150 €
	08h00 - 14h00						
	12h00 - 20h00						
	12h00 - 01h00						
	14h00 - 20h00						
	14h00 - 01h00						
	20h00 - 01h00						
	Forfait journée (08h00 - 08h00)	150 €	Gratuit	240 €	200 €		
Forfait week-end (Du samedi 08h00 au lundi 08h00)	200 €	Gratuit	270 €	220 €			
		Entreprises	Associations	Entreprises	Associations		
Evénement public	08h00 - 12h00	180 €	Gratuit	230 €	200 €		
	08h00 - 14h00						
	12h00 - 20h00						
	12h00 - 01h00						
	14h00 - 20h00						
	14h00 - 01h00						
	20h00 - 01h00						
	Forfait journée (08h00 - 08h00)	200 €	Gratuit	280 €	230 €		
Forfait week-end (Du samedi 08h00 au lundi 08h00)	280 €	Gratuit	350 €	300 €			

Salle A = Centre culturel + Bar

Salle B = Salle A + Cuisine

**Le créneau horaire choisi correspondra au temps de présence dans la salle (dépôt de matériel, installation, nettoyage et rangement). En dehors des créneaux réservés, la présence du réservataire n'est pas autorisée. Lors d'une location en « Forfait week-end », si le bénéficiaire le demande et si la salle est disponible, une remise de clés peut être envisagée le vendredi en fin de journée, la confirmation lui sera transmise le mercredi avant le week-end de location.*

Le centre culturel sera mis à disposition gratuitement aux services de l'Etat, à la gendarmerie nationale, au centre de secours (hors amicale relevant des associations) et aux partis politiques sollicitant la réservation de ce dernier pour une réunion publique ou dans le cadre des campagnes électorales.

LOCATION CENTRE CULTUREL
Vaisselle / Caution Ménage / Forfait

LOCATION DU COUVERT	
Couvert complet :	1,00€/couvert
2 assiettes plates	
1 assiette à dessert	
1 verre à vin	
1 verre à eau	
1 coupe de champagne	
1 tasse à café avec soucoupe	
2 fourchettes	
2 couteaux	
1 cuillère à soupe	
1 cuillère à café	

FACTURATION EN CAS DE CASSE / PERTE	
Assiette plate	2,00 €
Assiette à dessert	1,50 €
Verre à vin	1,50 €
Verre à eau	1,50 €
Coupe de champagne	1,50 €
Tasse à café	1,00 €
Soucoupe de tasse à café	1,00 €
Fourchette	1,00 €
Couteau	1,00 €
Cuillère à soupe	1,00 €
Cuillère à café	1,00 €

Dans le cadre d'un vin d'honneur ou d'une réunion, la location des verres (Eau, vin et champagne) sera de 0,10€ par verre.
La location de la vaisselle est gratuite pour les associations ancinoises.

FORFAIT	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	HABITANTS ET ENTREPRISES	ASSOCIATIONS	HABITANTS ET ENTREPRISES	ASSOCIATIONS
FORFAIT CHAUFFAGE WEEK-END <i>(du 15 octobre au 15 avril)</i>	50€	GRATUIT	50€	

La gratuité du Centre Culturel pour les associations de la commune, ne dispense pas la remise des chèques de caution.

LOCATION CHALET DE L'ETANG

DUREE DE LOCATION	SEMAINE ET WEEK-END				CAUTION
	COMMUNE		HORS COMMUNE		
	HABITANTS ENTREPRISES	ASSOCIATIONS	HABITANTS ENTREPRISES	ASSOCIATIONS	
1 JOURNEE	50€	GRATUIT	80€		300€ + 150€ <i>(Caution ménage)</i>
2 JOURNÉES CONSECUTIVES <i>(Weekend compris)</i>	80€	GRATUIT	130€		

Le chalet de l'étang sera mis à disposition gratuitement aux services de l'État, à la gendarmerie nationale, au centre de secours (hors amicale relevant des associations) et aux partis politiques sollicitant la réservation de ce dernier pour une réunion publique ou dans le cadre des campagnes électorales.

La gratuité du Chalet pour les associations de la commune, ne dispense pas la remise des chèques de caution.

LOCATION SALLE MAXIME CORNUEIL

DUREE DE LOCATION	SEMAINE ET WEEK-END			CAUTION
	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	HABITANTS ENTREPRISES	ASSOCIATIONS	ENTREPRISES ASSOCIATIONS	
MATINEE OU APRES-MIDI	25€	GRATUIT	40€	500€ + 150€ <i>(Caution ménage)</i>
1 JOURNEE	50€	GRATUIT	80€	
2 JOURNÉES CONSECUTIVES	100€	GRATUIT	130€	

La salle Maxime CORNUEIL sera mise à disposition gratuitement aux services de l'Etat, à la gendarmerie nationale, au centre de secours (hors amicale relevant des associations) et aux partis politiques sollicitant la réservation de ce dernier pour une réunion publique ou dans le cadre des campagnes électorales.

La salle Maxime CORNUEIL se situant à proximité immédiate des riverains, le respect de ces derniers est indispensable notamment en lien avec le bruit. En cas d'intervention des services de la Gendarmerie Nationale pour tapage nocturne, la caution sera encaissée par la Mairie.

La gratuité de la salle Maxime CORNUEIL pour les associations de la commune, ne dispense pas la remise des chèques de caution.

LOCATION GYMNASSE

	SEMAINE ET WEEK-END				CAUTION
	COMMUNE		HORS COMMUNE		
	ENTREPRISES	ASSOCIATIONS	ENTREPRISES	ASSOCIATIONS	
TARIF HORAIRE	8,50€/heure	GRATUIT			500€ + 150€ <i>(Caution ménage)</i>
FORFAIT JOURNEE			500€	300€	

Le gymnase sera mis à disposition gratuitement aux services de l'État, à la gendarmerie nationale, au centre de secours (hors amicale relevant des associations) et aux partis politiques sollicitant la réservation de ce dernier pour une réunion publique ou dans le cadre des campagnes électorales.

La gratuité du gymnase pour les associations de la commune, ne dispense pas la remise des chèques de caution.

CIMETIERE

TYPES	DUREES	TARIFS
CONCESSIONS TEMPORAIRES	5 ans	50€
	10 ans	80€
	15 ans	100€
CONCESSIONS	30 ans	150€
	50 ans	200€
CAVURNES	10 ans	60€
	20 ans	80€
	30 ans	100€
	50 ans	150€
PLAQUES « JARDIN DU SOUVENIR »	30 ans	50€
DISPERSION		50€

Le renouvellement de la concession funéraire est à l'initiative de la famille. La commune appliquera la reprise des concessions conformément à la législation en vigueur.

SERVICES PERISCOLAIRES

SERVICES	CLASSES	TARIFS	COMMENTAIRES
ETUDE-GARDERIE	Petite section à CM2	Matin	
		1,20€	Période 1 : 7h30-8h20
		0,80€	Période 2 : 7h45-8h20
		0,40€	Période 3 : 8h00-8h20
		Après-midi	
		0,40€ / 15 minutes A partir de 18h30 : 2€ / 15 minutes	Les 15 premières minutes sont gratuites de 16h15 à 16h30. Tout quart d'heure commencé est du.
		TOUT QUART D'HEURE COMMENCE EST DU.	
		Mercredi matin	
5,00€ la matinée	Mercredi de 8h30 à 12h15		
RESTAURANT SCOLAIRE	Petite section à CM2	Enfants d'Ancinnes 3,75€ <i>(Pour 3 enfants et plus : 3,65€)</i>	
		Enfants hors d'Ancinnes 5,25€ <i>(Pour 3 enfants et plus : 5,15€)</i>	
		<i>Pour information :</i> <i>Déduction de la subvention de la commune de résidence de l'enfant :</i>	
		<ul style="list-style-type: none"> - Bourg-le-Roi : 1,00€ - Livet en Saosnois : 1,40€ - Louvigny : 1,50€ - Les Méés : 1,60€ - Thoiré sous Contensor : 1,40€ 	
		Dans le cadre d'un Plan Alimentaire Individuel (PAI), il est facturé 1,00€ / repas	
<i>Tout repas non décommandé avant 24h00 sera facturé.</i> <i>Toute inscription réalisée moins de 24h00 avant sera majorée de 1,50€</i>			

SERVICES BASCULE COMMUNALE

Exploitation agricole possédant 1 ou 2 poulaillers	58€ / an
Exploitation agricole possédant 3 poulaillers et plus	86€ / an
Utilisateurs occasionnels	26€ / an